

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 11/02/2026 - 2060 - 2022 B 02349 - 913 661 559 - 2M FOOD

CERTIFIÉES Conforme



SARL 2M FOOD
161 AVENUE DE BOIRARGUES
34000 MONTPELLIER

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
21 JAN. 2026
ARRIVE ENREGISTREMENT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

AUDIT CONSEIL JOTI ET ASSOCIES

45 Imp. Louis Ferdinand Hérold

34070 MONTPELLIER

Téléphone 0499771699

Télocopie 0957149812

Numéro SIRET 53959343400035

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2M FOOD** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	44 516 euros
Chiffre d'affaires :	218 805 euros
Résultat net comptable :	5 576 euros

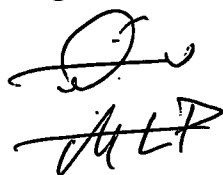
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTPELLIER

Le 06/07/2025

Signature



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 44 516 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 258 831 euros et un total charges de 253 255 euros, dégageant ainsi un résultat de 5 576 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

AM

BM

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A M

B M

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	31 007,78	69,66	43 066,17	71,04	(12 058,39)	-28,00
Frais d'établissement	15 741,00	35,36	21 141,00	34,87	(5 400,00)	-25,54
FRAIS ET ABLISSEMENT	27 000,00	60,63	27 000,00	44,54		
AMORTIS. FRAIS ET ABLISSEMENT	(11 259,00)	-25,29	(5 859,00)	-9,66	(5 400,00)	-92,17
Installations techniques, matériel et outillage	6 221,00	13,97	9 681,00	15,97	(3 460,00)	-35,74
MATERIEL ET OUTILLAGE	10 380,00	23,32	10 380,00	17,12		
AMORTIS. MAT. ET. OUTILLAGE	(4 159,00)	-9,34	(699,00)	-1,15	(3 460,00)	-494,99
Autres immobilisations corporelles	9 045,78	20,32	12 244,17	20,20	(3 198,39)	-26,12
INST. GEN. AGENC. AMENAG. DIVERS	3 963,06	8,90	3 963,06	6,54		
AGENCEMENTS BORNE COMMANDE	7 609,99	17,09	7 609,99	12,55		
MOBILIER	3 535,12	7,94	3 535,12	5,83		
AMORTIS. INST. GEN. AGENC. AMENAG. DIVERS	(2 076,61)	-4,66	(1 284,00)	-2,12	(792,61)	-61,73
AMORTIS. AGENCEMENT BORNE COMMANDE	(2 240,00)	-5,03	(718,00)	-1,18	(1 522,00)	-211,98
AMORTIS. MOBILIER	(1 745,78)	-3,92	(862,00)	-1,42	(883,78)	-102,53
TOTAL III - Actif Circulant NET	13 508,12	30,34	17 559,08	28,96	(4 050,96)	-23,07
Matières premières, approvisionnements	1 828,00	4,11	984,00	1,62	844,00	85,77
STOCK MATIERES PREMIERES	1 828,00	4,11	984,00	1,62	844,00	85,77
Autres créances	5 235,40	11,76	9 982,77	16,47	(4 747,37)	-47,56
Collectif fournisseurs débiteurs	407,57	0,92	553,77	0,91	(146,20)	-26,40
MALILE HAMZA	84,12	0,19			84,12	
TVA SUR ACHAT DE BIENS ET SERV.	4 198,52	9,43			4 198,52	
CREDIT DE TVA A REPORTER			9 429,00	15,55	(9 429,00)	-100,00
TVA COLLECTEE A REGULARISER 10%	45,19	0,10			45,19	
PRODUITS A RECEVOIR	500,00	1,12			500,00	
Valeurs mobilières de placement	30,00	0,07	30,00	0,05		
VMP	30,00	0,07	30,00	0,05		
Disponibilités	6 414,72	14,41	6 562,31	10,82	(147,59)	-2,25
BANQUE POPULAIRE DU SUD	3 123,03	7,02	3 769,04	6,22	(646,01)	-17,14
CAISSE	3 104,89	6,97	2 793,27	4,61	311,62	11,16
REMISE CHEQUE	186,80	0,42			186,80	
TOTAL DU BILAN ACTIF	44 515,90	100,00	60 625,25	100,00	(16 109,35)	-26,57

AM

BM

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	249,38	0,56	(5 326,71)	-8,79	5 576,09	104,68
Capital Social ou individuel	1 000,00	2,25	1 000,00	1,65		
CAPITAL	1 000,00	2,25	1 000,00	1,65		
Report à nouveau	(6 326,71)	-14,21	(2 054,19)	-3,39	(4 272,52)	-207,99
Report à nouveau - DEBITEUR	(6 326,71)	-14,21	(2 054,19)	-3,39	(4 272,52)	-207,99
Résultat de l'exercice	5 576,09	12,53	(4 272,52)	-7,05	9 848,61	230,51
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	44 266,52	99,44	65 951,96	108,79	(21 685,44)	-32,88
Emprunts et dettes financières divers	866,59	1,95	48 025,55	79,22	(47 158,96)	-98,20
COMPTE COURANT			41 862,59	69,05	(41 862,59)	-100,00
C/C MOULOUD BENBARKA	22,43	0,05	2 546,48	4,20	(2 524,05)	-99,12
C/C M. AIT HAJ MUSTAPHA	844,16	1,90	3 616,48	5,97	(2 772,32)	-76,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 110,04	58,65	7 367,76	12,15	18 742,28	254,38
Collectif fournisseurs créditeurs	26 110,04	58,65	7 367,76	12,15	18 742,28	254,38
Dettes fiscales et sociales	17 289,89	38,84	10 558,65	17,42	6 731,24	63,75
Rémun. ZAROUOUL Rachid			1 396,70	2,30	(1 396,70)	-100,00
Rémun. ZOUHAIRI ABDELKARIM			1 396,70	2,30	(1 396,70)	-100,00
Rémun. MAARAJI Abdennour			912,37	1,50	(912,37)	-100,00
Rémun. RABHI MEHDI			947,23	1,56	(947,23)	-100,00
Rémun. ABDELMOUIZ KHALIFI			912,37	1,50	(912,37)	-100,00
RABHI MEHDI	1 098,91	2,47			1 098,91	
ABDELMOUIZ KHALIFI	1 120,58	2,52			1 120,58	
EL HARCHALI Sofia	130,71	0,29			130,71	
BA AMADOU	1 440,76	3,24			1 440,76	
MAARAJI ANAS	1 120,58	2,52			1 120,58	
ZEROUOUL RACHID	1 440,75	3,24			1 440,75	
MAARAJI ABDENOUR	850,94	1,91			850,94	
DETTES PROV SUR CP	4 021,78	9,03	2 742,67	4,52	1 279,11	46,64
URSSAF	875,87	1,97	1 226,10	2,02	(350,23)	-28,56
RETRAITE - HUMANIS	2 166,60	4,87	745,71	1,23	1 420,89	190,54
PREV AG2R	409,32	0,92	150,68	0,25	258,64	171,65
KLESIA / FOND PARITARISME	26,83	0,06			26,83	
CHARGES SOCIALES SUR CP	89,03	0,20			89,03	
AUTRES CHARGES A PAYER	128,12	0,29	128,12	0,21		
TVA A DECAISSER	2 342,00	5,26			2 342,00	
CHARGES FISCALES SUR CP	27,11	0,06			27,11	
TOTAL DU BILAN PASSIF	44 515,90	100,00	60 625,25	100,00	(16 109,35)	-26,57

AM

Bm

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		4 266
Dettes fiscales et sociales		4 266
<i>DETTES PROV SUR CP</i>	4 022	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	89	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	128	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	27	

AM

BM

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	218 805	100,00	111 312	100,00	107 493	96,57
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises	9 227				9 227	
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE	(9 227)				(9 227)	
Production vendue : Biens	218 805	100,00	111 312	100,00	107 493	96,57
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	218 805	100,00	111 312	100,00	107 493	96,57
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	209 578	95,78	111 312	100,00	98 266	88,28
- Achats stockés approvisionnement	91 255	41,71	45 586	40,95	45 669	100,18
- Variation des stocks et approvisionnement	(844)	-0,39	(984)	-0,88	140	-14,23
- Achats de sous-traitance	615	0,28	50	0,04	565	N/S
- Achats non stockés	11 295	5,16	15 478	13,91	(4 184)	-27,03
- Autres charges externes	35 285	16,13	32 784	29,45	2 500	7,63
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	137 605	62,89	92 914	83,47	44 690	48,10
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	71 973	32,89	18 398	16,53	53 575	291,21
+ Subventions d'exploitation	22 000	10,05			22 000	
- Impôts, taxes sur rémunérations	170	0,08			170	
- Autres impôts et taxes	1 365	0,62			1 365	
- Salaires et traitements	90 581	41,40	27 912	25,07	62 670	224,53
- Charges sociales	2 736	1,25	4 113	3,70	(1 377)	-33,49
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(879)	-0,40	(13 627)	-12,24	12 748	93,55
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	27	0,01			27	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	12 058	5,51	8 472	7,61	3 586	42,33
- Autres charges de gestion courante	9		1		8	N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	(12 920)	-5,90	(22 100)	-19,85	9 180	41,54
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers			17 827	16,02	(17 827)	-100,0
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(12 920)	-5,90	(4 273)	-3,84	(8 647)	-202,4
Produits exceptionnels	18 000	8,23			18 000	
- Charges exceptionnelles	(496)	-0,23			(496)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	18 496	8,45			18 496	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 576	2,55	(4 273)	-3,84	9 849	230,51

AM

Bm

2M FOOD

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 161 AVENUE DE BOIRAGRGUES

34000 MONTPELLIER

913 661 559 RCS MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

L'activité a atteint un chiffre d'affaires de 218 805 euros (contre 111 312 euros l'exercice précédent).

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01/01/2025 sont les suivants :

Poursuivre l'augmentation du chiffre d'affaires et la maîtrise des postes de charges d'exploitation.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 218 805 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (- 12 920) euros.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice de 5 576 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 5576 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 576 euros
Report à nouveau antérieur débiteur	(6 327) euros

Affecté aux comptes :

- Au crédit du Report à nouveau antérieur débiteur	5 576 euros
--	-------------

Ce qui porte le solde du compte RAN débiteur à 751 euros

Il est précisé qu'au cours des deux exercices clos aucun dividende n'a été versé aux associés.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MONTPELLIER

Le 28/05/2025

Les co-gérants :

M. BENBARKA Mouloud

M. AÏT HAJ BRAIM Mustapha



2M FOOD

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 161 AVENUE DE BOIRARGUES

34000 MONTPELLIER

911 661 559 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 15 juin,
A 15H00,

Les associés de la société 2M FOOD, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'adresse suivante : 161 AVENUES DE BOIRARGUES 34 000 MONTPELLIER, sur convocation du Gérant.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur BENBARKA Mouloud, propriétaire de 500 parts sociales

Monsieur AÏT HAJ BRAIM Mustapha, propriétaire de 500 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telles les totalités des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AÏT HAJ BRAIM Mustapha Co-gérant-associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du gérant,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus aux co-gérants,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Gérance.

MA

BM

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion de la gérance.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dans les formes prévues à l'article 1856 du Code civil et 41 du décret du 3 juillet 1978, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 5 576,09 euros, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 576 euros
Report à nouveau antérieur débiteur	(6 327) euros

Affecté aux comptes :

- Au crédit du Report à nouveau antérieur débiteur	5 576 euros
--	-------------

Ce qui porte le solde du compte RAN débiteur à 751 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'une rémunération de gérance de 2 000 euros a été attribuée à Monsieur AÏT HAJ BRAÏM Mustapha pour l'exercice clos au 31/12/2024.

MA

BM

En outre, les frais engagés par la gérance pour le compte de la société pourront être remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

Monsieur BENBARKA Mouloud



Monsieur AÏT HAJ BRAIM Mustapha

